

SÉQUENCE 4 : LE GRAND MANTOIS



C. Diquet/AVU idF

Sur les berges aux Mureaux : des vues dégagées.

Portrait

La séquence de la véloroute allant de Mantes-la-Jolie à Conflans – Sainte-Honorine correspond aux limites Est-Ouest de la nouvelle communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise. Elle est très hétérogène : on y passe de paysages de cimenteries, de carrières et d'usines automobiles, à des moments uniques d'immersion dans des ambiances bucoliques et reposantes : parc du bout du monde d'Elisabethville, écluses des Mureaux, base de loisirs de Verneuil, bourgs anciens des bords de Seine de la rive droite. Cette rive droite remonte vite sur les coteaux du Vexin, offrant ainsi des vues sur la rive gauche, des belvédères sur la vallée comme à Juziers ou Vaux-sur-Seine. La rive gauche présente majoritairement des secteurs de plaine assez larges, sur lesquels les infrastructures ferrées et autoroutières ont pu se développer, mais aussi les industries, les zones commerciales et d'activité. LA13 et les voies ferrées longeant la Seine sur chaque rive sont ainsi à la fois des vecteurs de mobilité et de coupures, en particulier pour les déplacements cyclables.

Les points d'intensité sont Mantes-la-Jolie et Poissy, toutes deux villes historiques à chaque extrémité de la

communauté urbaine. Sortir de la première à vélo ou y arriver, malgré les aménagements cyclables, relève d'une expérience de promiscuité parfois difficile avec les véhicules, notamment les poids-lourds. À Poissy, il est possible de se connecter au train J, RER A (puis au RER E lorsque celui-ci sera prolongé jusqu'à Mantes en 2022). Le train J dessert le territoire en 6 points entre Poissy et Mantes, et toutes ces gares seront rénovées pour l'arrivée du RER E. En rive droite, un train, plus lent, connecte Paris à Mantes en passant par Conflans-Sainte Honorine. Il s'arrête en 8 points entre Chanteloup-les-Vignes et Mantes. Le pôle Meulan-Les Mureaux est également une polarité importante du territoire, mais secondaire en termes de rayonnement.

Si Mantes a été quasi anéantie durant la seconde guerre mondiale y demeure toutefois la collégiale gothique. La vallée est aussi celle de la modernité comme en attestent plusieurs importants témoignages de l'architecture du XX^e siècle (villa Le Corbusier à Poissy, Maison Mallet-Stevens à Juziers/ Apremont, église et Cité Zehrfuss d'Elisabethville). Mais au-delà des monuments, cette vallée est aussi celle des arts, de la peinture avec celle des impressionnistes de Chatou à Giverny en passant par Vé-

theuil. Quant aux auteurs qui ont laissé leurs traces le long de la Seine, il suffit de rappeler Zola à Médan (Yvelines). De nombreux témoignages patrimoniaux du rapport fort du territoire à l'eau existent encore, allant des chantiers navals à tous les équipements sportifs (stades nautiques, piscines, village naturiste de Physiopolis) mais aussi à toutes les villégiatures de bord d'eau. Tous ces éléments qui identifient le territoire, correspondent aussi à un rapport au fleuve désormais marqué par une occupation physique et permanente des berges. L'île régionale de loisirs de Verneuil-sur-Seine (93 000 visiteurs en 2011) joue aujourd'hui ce rôle d'espace de respiration et de loisirs du territoire, mais à cet endroit, l'accès à l'eau est paradoxalement plus facile par les carrières inondées que par la Seine elle-même.

Mais plus que l'eau, c'est la terre qui peut fédérer. Plages inattendues, vues surprenantes, patrimoine inconnu, chemins secrets, îles protégées, guinguettes cachées : autant de pépites s'égrenant le long de la Seine et méritant de participer au rayonnement du territoire, d'être connues, vécues, valorisées. La véloroute peut y contribuer. Un chapelet d'îles, certaines habitées, d'autres cultivées, accessibles ou non par voiture, présente un paysage et des promenades uniques, à pied, en vélo ou en bateau : l'île verte de Juziers, l'île de la Dérivation à Andrésy, l'île Mignaux à Poissy...

Le caractère périurbain de ce territoire lui permet enfin de disposer d'espaces verts ouverts au public intéressant potentiellement les cyclistes (forêt de Rosny, île de loisir de Verneuil, parc du bout du monde, berges plantées de Mantes...) pour des haltes, des activités de loisirs, voire même de l'hébergement. En rive droite se déploie le Parc Naturel Régional du Vexin, riche en patrimoine, histoire et paysages.

Enjeux mobilités

Comme détaillé dans le rapport de DRC intitulé « Diagnostic et recommandation pour la Seine à vélo/V33 », l'itinéraire à privilégier sur cette séquence est celui des Chemins de Seine, projet porté par les Yvelines, dont le tracé est réalisé à 59 % soit 57,6 km sur 96,8 km. Ces chemins se déploient sur les deux rives, ce qui accroît l'intérêt de la randonnée à la journée (boucle). Leur continuité n'est cependant pas assurée à ce jour.

Trois points durs ont été identifiés sur ce tracé : l'usine Renault de Flins, l'affaissement de berges à Rosny-sur-Seine et le barrage de Méricourt.

On pourrait également citer les traversées de la Seine mais aussi du faisceau ferré en rive gauche. Elles se réalisent majoritairement sur des ponts à la vitesse élevée et où la place pour les vélos est réduite à la portion congrue, mais aussi qui sont souvent difficilement accessibles depuis les berges de Seine (escaliers à Triel, bretelles routière aux Mureaux, pont de la D130 sur le



Sortie de Mantes la jolie sur la D113 : une bande cyclable peu sécurisante.

fer et l'A13 à Epône...) et dangereux.

Enfin, la cohabitation avec les voitures et poids lourds sur certains tronçons, notamment sur la RD113, se fait aujourd'hui au détriment des vélos (vitesse élevée des véhicules, bandes cyclables pour les vélos).

Le territoire de GPSEO travaille actuellement sur une stratégie renouvelée des mobilités, dans laquelle la véloroute des bords de Seine pourrait jouer un rôle d'épine dorsale des mobilités actives, pour les ballades du weekend, l'accès à l'île de loisirs de Verneuil, les trajets domicile travail, et ce en lien avec un schéma cyclable local et les liens aux pôles gares. Sur ce dernier point, on peut citer un exemple, le cas de l'usine Renault de Flins qui affrète de nombreux cars, parfois quasiment vides pour ses ouvriers. Une alternative à vélo pourrait être complémentaire, notamment depuis la gare des Mureaux.

Enjeux tourisme

L'enjeu pour ce territoire est de valoriser les multiples identités et paysages qu'il comporte :

- Paysages industriels en mutation (fermeture de l'usine thermique de Porcheville à court terme, développement du port de Limay, durée de vie des carrières ? usines automobiles). Comment magnifier ces paysages uniques ? comment les traverser le cas échéant ?
- Paysages fluviaux, patrimoine et pépites de la Seine : îles, plages, guinguettes, écluses... comment y accéder en vélo ? comment penser des parcours ? faire renaître des plages en bords de Seine ? des guinguettes éphémères ?
- Sport de plein air et loisirs fluviaux : l'île de loisirs de Verneuil offre une très grande possibilité de sports nautiques, mais aussi tennis, sports équestres... d'autres clubs nautiques de plus petites tailles propose un offre complémentaire ; quelques golfs comme à Villeneuve-sur-Seine ne sont pas loin... Il existe une quinzaine d'escales ou haltes de plaisance sur ce territoire.

L'enjeu est également de penser des chapelets de boucles à la journée, ou pour le weekend, permettant, depuis la véloroute, d'irriguer en profondeur le territoire :

- Vers le PNR du Vexin, notamment en VAE ;
- Pour visiter Mantes-la-Jolie et la forêt de Rosny ;
- Les hauts de Juziers, de Vaux sur Seine... où les vues sur la vallée de Seine sont exceptionnelles.

Enjeux écologie

Bien que située en aval de la séquence précédente et par conséquent plus loin du centre de l'agglomération, les espaces naturels concernés par l'itinéraire de la véloroute ne sont ni plus nombreux ni plus remarquables. Les principaux hauts lieux de biodiversité traversés ou situés à proximité du tracé sont les plans d'eau de Verneuil et le parc du bout du monde d'Elisabethville.

Les plans d'eau de Verneuil-les Mureaux accueillent une avifaune très riche⁶. Ils figurent parmi les tout premiers sites d'accueil du Val de Basse Seine. On trouve six espèces d'oiseaux dont les effectifs importants ont permis le classement du secteur en Znieff 1 (Grèbe huppé, Grand Cormoran, Canard chipeau, Canard souchet, Fuligule milouin, Foulque macroule). Le secteur est également un site de reproduction pour le Martin pêcheur et le Goéland cendré.

Les berges y sont d'une qualité remarquable et il sera important de ne pas les détruire par un aménagement de piste trop proche ou trop large, entre les plans d'eau et le fleuve. En effet, aujourd'hui, aucune minéralisation ne vient séparer ces milieux qui forment un ensemble cohérent. Une réflexion sur la gestion de la végétation peut être menée pour favoriser par endroits l'ouverture à des strates herbacées lorsque le boisement ferme le milieu et le paysage de façon importante.

Le Parc du bout du monde, à Elisabethville, est un espace naturel sensible protégé par ailleurs par un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1990. Le site d'une superficie de 48 ha est composé d'étangs de prairies et de boisements qui abritent une faune et une flore exceptionnelles. Cette ancienne carrière exploitée jusque dans les années 1970 abrite plus de 70 espèces d'oiseaux nicheurs et constitue une halte pour les migrateurs qui y trouvent une aire de repos et d'alimentation. Les prairies et pelouses accueillent de nombreuses espèces rares (orchidées, criquets, papillons...). L'arrêté préfectoral interdit l'entrée du site afin de ne pas perturber la faune et la flore. Cependant, le site reste accessible depuis la Seine par un maillage de chemins pédestres et cyclables qui permettent notamment de rejoindre les deux observatoires ornithologiques mis en place par le département des Yvelines.

Les berges présentent par endroits des faciès intéressants, comme à Aubergenville ou l'étagement de la végétation et la sinuosité des berges réaménagées par le

SMSO est propice au bon fonctionnement écologique des milieux.

Plus en aval, en secteur agricole, la présence de la ripisylve est primordiale pour limiter les ruissellements agricoles qui pourraient se produire sans cet espace tampon végétalisé. La densité de captages destinés à l'alimentation en eau potable conduit à considérer ces boisements comme un atout dans la préservation de la qualité de cette ressource dépendante de la nappe alluviale de la Seine. Ce cordon de ripisylve est également un atout pour la biodiversité locale. Un des enjeux consiste à réussir à épaissir ce cordon qui est très étroit par endroits, à proximité de l'autoroute de Normandie. À Mantes la Jolie, l'aménagement réalisé n'a pas permis une renaturation du pied de berge.

Enfin à Rosny, la pression urbaine diminuant, on retrouve une berge au potentiel intéressant, susceptible de se connecter à un réseau d'espaces naturels du coteau, et présentant parfois des aménagements minéraux dégradés qu'il serait opportun de restaurer en génie écologique. De façon générale et à l'inverse de l'estuaire de la Seine jusqu'à Rouen, dont les berges sont très artificialisées pour répondre aux besoins de navigation, les berges de Mantes à Poissy sont largement végétalisées, soit en pied, soit en haut de berges, créant ainsi des paysages très verts. On y trouve en général la concomitance de végétation herbacée et ligneuse. Le schéma des berges de l'IAU (2012) identifie par ailleurs plusieurs – rares – points de dégradation des berges à Poissy, Triel-sur-Seine et les Mureaux.

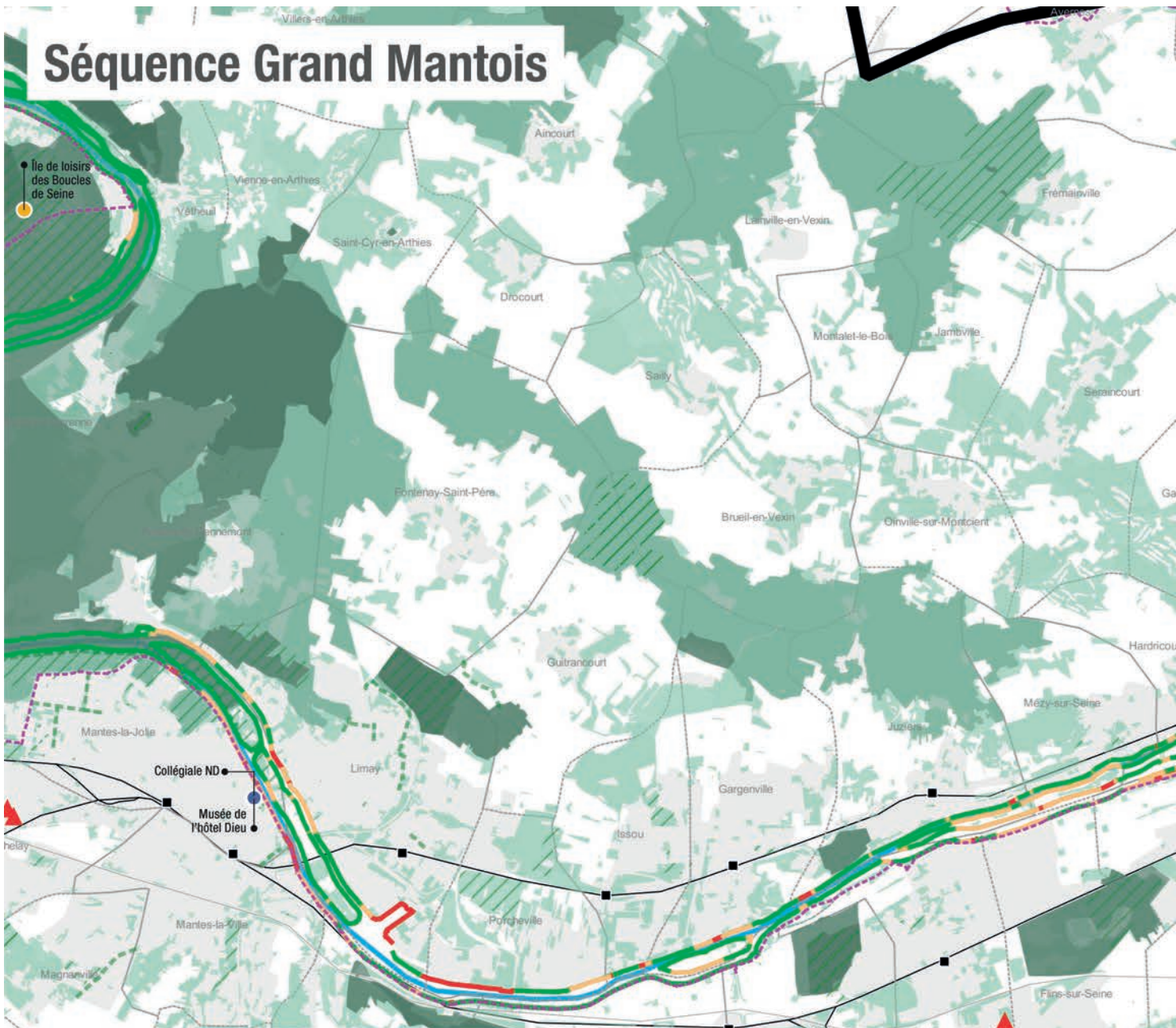
Un point de fragilité potentiel est identifié au niveau des plans d'eau de Verneuil-les Mureaux. Certains passages de la traversée du site s'effectuent au sein d'un étroit cordon boisé bordé d'un côté par la Seine et de l'autre par les plans d'eau. Cette configuration particulière rend difficile tout élargissement du cheminement sans impact



Ile de loisirs de Verneuil-sur-Seine : un cheminement préservé de la circulation automobile mais souvent sans vues ni sur la Seine, ni sur les lacs, et un cordon végétal très étroit et fragile sur le milieu naturel déjà fortement sollicité.

6. Source : fiche Znieff - INPN.

Séquence Grand Mantois



Sites touristiques

- Châteaux et architecture civiles remarquables
- Édifices et patrimoine religieux
- Loisirs de plein air
- Musées
- Parcs, jardins et arboretums
- Sites à caractère militaire et lieux de mémoire
- Sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques
- Sites, villes et villages pittoresques

Biodiversité

Zones d'accueil du public

- ENS, espaces verts publics

Zones écologiques majeures

- APB, RBD, RBI, RNN, RNR, Znieff type 1, Natura 2000

Zones écologiques secondaire

- Réservoirs de biodiversité

Zones relais

- Écomos

Berges

Nature des berges

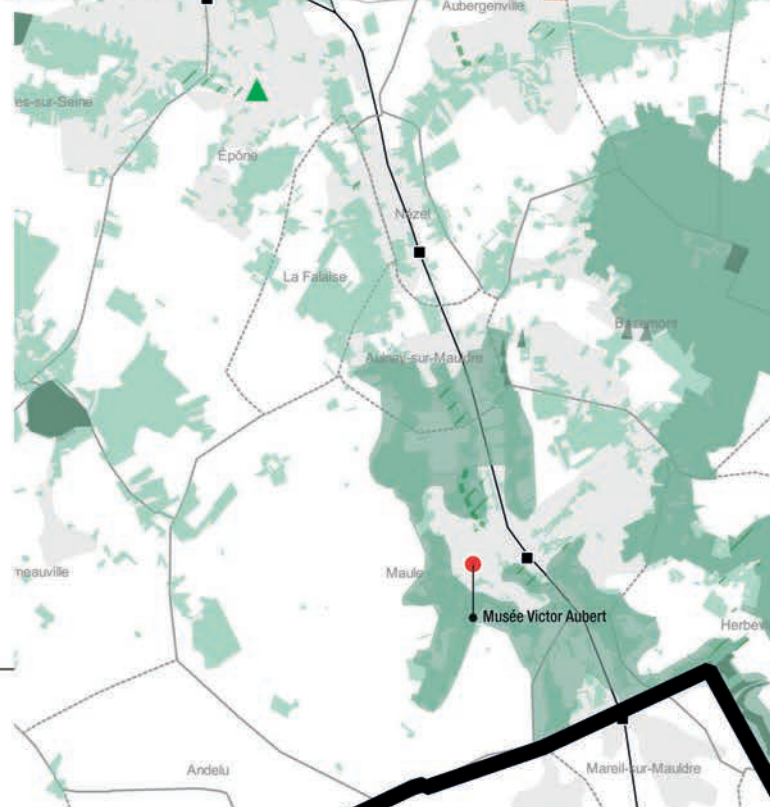
- Berge naturelle
- Berge semi-naturelle
- Berge revêtue

Fond de plan

- Véloroute existante et en projet
- Escale fluviale
- Gares voyageurs

Vélocistes

- Location
- Réparation
- Réparation / Location



N 0 2 km

© IAU idF 2017

Sources : • **Berges** : GIPSA 2011, IAU 2012 • **Biodiversité** : SRCE (Île-de-France 2013, Haute Normandie 2014, Basse Normandie 2014) ; Ecomos 2008 (IAU) ; Carmen • **Tourisme** : CRT Normandie ; CRT Île-de-France • **Fond de Plan** : IGN ; CLC 2012 ; DRC

